



# Enquête Professeur-e-s des écoles stagiaires *deuxième partie* <sup>(1)</sup>

5 avril 2011

<sup>(1)</sup> La première enquête menée en novembre 2010 portait sur la période pratique accompagnée de septembre aux vacances d'automne. A consulter sur le site du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/DOSSIER-DE-PRESSE-Les-professeurs>



## Sommaire

- Page 3** Fiche technique / PES, qui sont-ils?  
**Page 4** Formation des PES : modalités pour l'année transitoire (2010/11)  
**Page 5** Les principaux enseignements de l'enquête

### **RESULTATS DE L'ENQUÊTE**

- Page 7** Un début d'année accompagné  
**Page 8** Depuis novembre, les PES sont chargés de classe  
**Page 10** Des volumes et des contenus de formation à redéfinir  
**Page 12** Une préparation insuffisante à un métier jugé difficile  
**Page 14** L'entrée dans le métier reste à revoir : une réelle alternance progressive plébiscitée

### **ANNEXE**

- Page 15** Lettre du SNUipp-FSU au Ministre de l'Education nationale du 2/02/11, posant ses exigences pour une formation de qualité et notamment demandant que la nouvelle circulaire relative au cadrage de l'année de PES « *permette, comme celle du 25 février 2010, qu'aucun professeur des écoles stagiaire ne soit nommé dès la rentrée en pleine responsabilité de classe* »



Cette enquête a été menée du 15 février au 30 mars 2011.

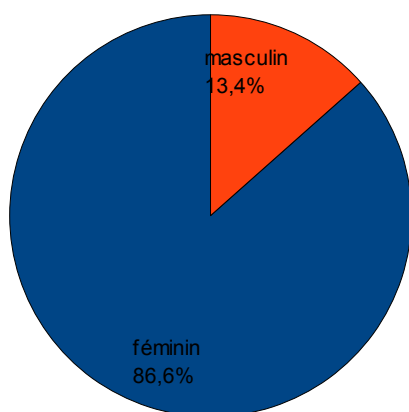
**1267 PES** y ont répondu.

## Qui sont-ils?

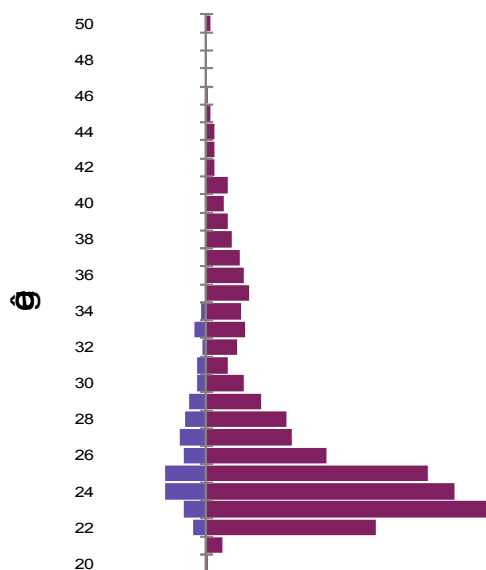
### - Des P.E.S. à l'image de la profession

Féminin : **86,5 %**

Masculin : **13,5 %**



### - Une moyenne d'âge de 27,14 ans





## Formation des PES : Modalités pour l'année transitoire 2010/2011

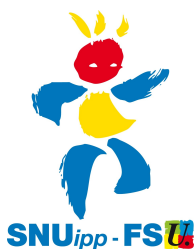
- Les lauréats du concours sont fonctionnaires stagiaires. Les nouvelles modalités de formation prévoient qu'ils soient chargés d'une classe et bénéficient d'un tiers de leur temps de service (12 semaines) pour des retours en formation.

- Dans le premier degré, les lauréats au concours 2010 ont bénéficié d'un dispositif particulier d'accueil et d'accompagnement. A cheval sur la formation précédente et la mise en oeuvre de la réforme, ils n'ont eu qu'une année de préparation au concours et aucune formation professionnelle. Répondant à la demande du SNUipp dans un courrier adressé en janvier 2010, le ministre a concédé que les PES soient placés « si possible », jusqu'aux vacances d'automne (7 semaines), « en présence d'enseignants expérimentés », et non directement en responsabilité de classe. ([Circulaire du 25 février 2010](#))

Cela a été le cas pour une majorité d'entre eux ; ils ont été accompagnés, la plupart du temps, par des maîtres formateurs. (*Voir enquête n°1 du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/DOSSIER-DE-PRESSE-Les-professeurs>*)

- Au retour des vacances d'automne, les PES ont ensuite été affectés sur des postes en pleine responsabilité: postes en classe, remplacements longs, remplacements courts. Les dispositifs diffèrent selon les départements.

- Les 7 semaines en pratique accompagnée auprès d'un maître formateur ont été comptabilisées dans le tiers de temps de formation. Pour les 5 semaines de formation restantes, des dispositifs très différents ont été mis en place selon les départements : semaines de regroupement en IUFM ou en circonscription, une journée de formation filée sur la semaine, mercredis banalisés...



## Les principaux enseignements de l'enquête

### Une enquête à grande échelle :

1 267 Professeurs des écoles stagiaires ( PES) ont participé à cette enquête. Ils représentent 18,10 % des 7 000 stagiaires en poste cette année. Pour repère, 1 023 PES avaient déjà participé à l'enquête de novembre.

### 8 PES sur 10 jugent leur préparation au métier insuffisante.

> La charge de travail (58,4 %), le manque de préparation aux différents niveaux des classes en primaire (57,8 %) et des retours en formation insuffisants (37,4 %) sont les trois principales critiques formulées par les PES.

> Au final, plus d'en PES sur deux estime que le vécu réel de cette année de formation est plus difficile que l'idée qu'il s'en représentait.

### Les PES vivent des situations de stages très contrastées. Ils préfèrent la stabilité à l'improvisation.

> En classe depuis le mois de novembre, les PES sont confrontés à des situations très diverses. Contrairement aux indications de la circulaire du 25 février 2010, ils ont même parfois été affectés sur des classes de CP (32 %), de CM2 (36 %) ou au sein d'écoles en Education prioritaire (34 %).

> 55 % (contre 45 %) des PES jugent satisfaisantes les situations de mise en responsabilité.

Toutefois, ils apprécient avant tout être nommés sur un même poste jusqu'à la fin de l'année (70,3 %) ou sur un remplacement long (57,1 %).

Au contraire ils jugent négativement le fait d'effectuer des remplacements courts d'une ou deux journées (71,4 %). Les changements quotidiens et improvisés d'école sont destabilisants pour leur formation.

Enfin, ils préfèrent à 64,5 % travailler selon un programme défini c'est à dire connaître à l'avance les classes où ils vont devoir exercer.

## **Les PES sont majoritairement insatisfaits des volumes et des contenus de formation**

> En stage dans les écoles, les PES sont soutenus grâce au fort engagement des tuteurs et des formateurs : 84 % des PES déclarent avoir reçu entre 3 et 5 visites de leur tuteur, d'un conseiller pédagogique, d'un autre maître formateur que son tuteur ou d'un professeur d'IUFM.

> Le tiers-temps de formation est jugé bien trop restreint : 78,7 % des PES déclarent que les retours en formation sont « plutôt insuffisants » (45,8 %) voire même « tout à fait insuffisants » (32,9 %).

> Les contenus de formation sont très incomplets. Ils n'arment pas suffisamment pour l'exercice du métier. Les questions didactiques (comment travailler le langage avec des petits de maternelle, comment mener une séance de lecture, d'orthographe, de sciences ... ) et celles liées à la gestion de la classe (comment gérer l'hétérogénéité de la classe, comment mettre les élèves au travail ... ) sont les manques prioritaires des stagiaires.

## **Les PES plébiscitent des modalités d'entrée dans le métier privilégiant progressivité et alternance**

> Seuls, moins de 5 % d'entre eux désirent être en responsabilité dès le début de l'année. Très clairement, les PES ne souhaitent donc pas commencer l'année directement avec la charge d'une classe.

> 88 % des PES déclarent qu'une organisation alliant prise de fonction progressive et alternance serait plus formative :

- soit de manière filée sur une semaine avec 3 jours en classe et une journée en formation toute l'année (24 %).
- soit en formation filée progressive sur la semaine avec des journées de formation et des stages de pratique accompagnée pour finir seul en responsabilité (30 %).
- soit selon une alternance avec des périodes de plusieurs semaines de classe puis des périodes de plusieurs semaines de formation (34 %).

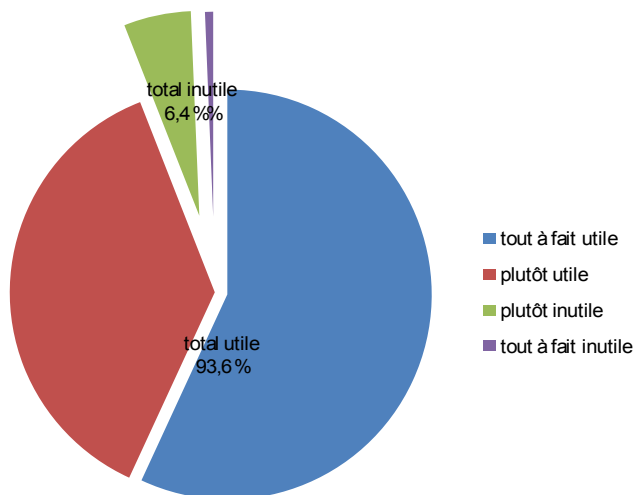


## Un début d'année accompagné

En septembre-octobre, une très large majorité de Professeurs des écoles stagiaires (94% des personnes ayant répondu à cette enquête) a bénéficié d'une période de pratique accompagnée.

### La pratique accompagnée, plébiscitée par 93% des PES en ayant bénéficié :

*Si vous avez bénéficié d'une période de pratique accompagnée, vous estimez ce dispositif :*





## Depuis novembre, les PES sont chargés de classe

### Des mises en situation très diverses

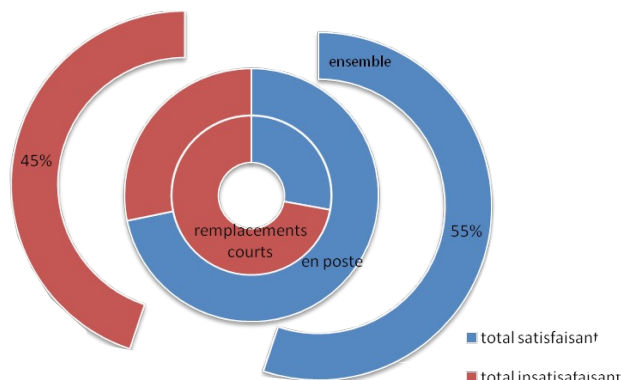
Ils sont

- **33,85 %** à être placé-e-s sur un poste jusqu'à la fin de l'année,
- **27,02%** à effectuer des remplacements dits longs (3 semaines minimum),
- **14,15 %** à effectuer des remplacements courts (de 1 jour à 2 semaines),
- **7,61%** à changer de postes plusieurs fois dans l'année mais en connaissant à l'avance ces changements (programme défini).

### Remplacements longs, prise en charge d'une même classe jusqu'à la fin de l'année : la stabilité majoritairement appréciée

Dans le cadre de votre formation, vous jugez cette situation :

	ensemble	poste	programme défini	rempl long	rempl court
tout à fait satisfaisante	12,3%	24,6%	6,8%	9,1%	1,4%
plutôt satisfaisante	42,5%	46,7%	57,5%	48,0%	26,1%
plutôt insatisfaisante	33,4%	22,4%	30,1%	33,1%	51,4%
tout à fait insatisfaisante	11,8%	6,2%	5,5%	9,8%	21,0%



55 % des PES jugent satisfaisantes les situations de mise en responsabilité. Toutefois, ils apprécient avant tout être nommés sur un même poste jusqu'à la fin de l'année ( 70,3 %) ou sur un remplacement long ( 57,1 %).

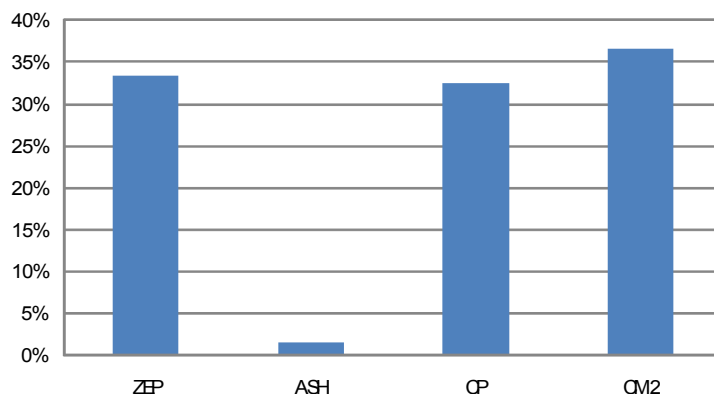
Au contraire ils jugent négativement le fait d'effectuer des remplacements courts d'une ou deux journées ( 71,4 %)

Enfin, ils préfèrent à 64,5 % travailler selon un programme défini, c'est à dire connaître à l'avance les classes où ils vont devoir exercer.



## Malgré la circulaire ministérielle, les stagiaires sont parfois affectés sur des postes difficiles.

*Depuis le début de l'année, avez-vous enseigné ?*



La circulaire du 25 février 2010, qui demandait aux Inspecteurs d'académie d'éviter de placer les stagiaires sur des écoles difficiles « type RAR » ou sur des classes spécialisées, des CP ou des CM2, n'a pas toujours été respectée. Loin s'en faut : 34 % des PES déclarent avoir exercé en Education prioritaire, 32 % ont enseigné en CP et 36 % en CM2.

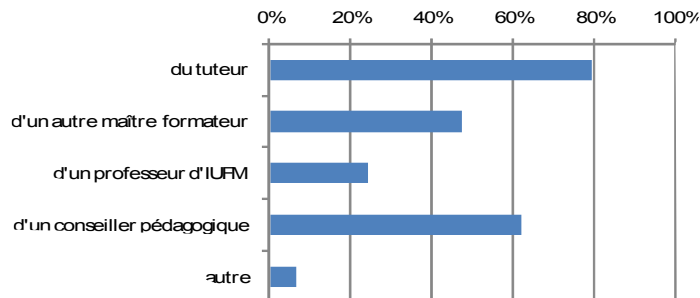


## Des volumes et des contenus de formation à redéfinir

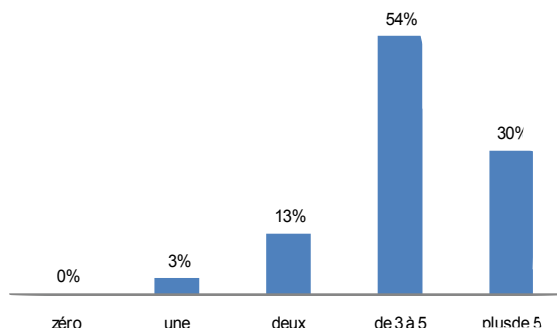
### Un fort engagement des acteurs de terrain...

84% des PES ont reçu de 3 à plus de 5 visites de leur tuteur, d'un conseiller pédagogique, d'un autre maître formateur que leur tuteur ou d'un professeur d'IUFM. Les tuteurs, pour les professeurs des écoles stagiaires, sont très majoritairement des maîtres formateurs (dans 86% des cas recensés ici)

*Vous recevez des visites dans votre classe :*



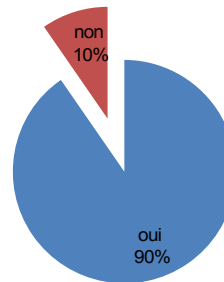
*Depuis le début de l'année, combien avez-vous reçu de visites ?*



## Mais le tiers-temps de formation en regroupement reste bien trop restreint

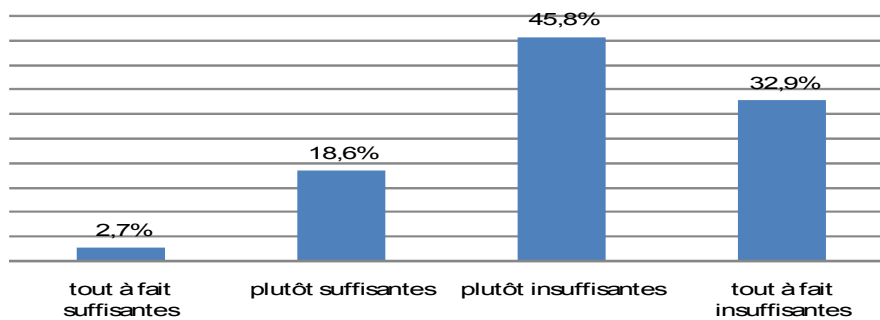
Avez-vous eu des périodes de regroupement ?

90 % des PES déclarent avoir bénéficié de retours en formation sous forme de regroupements à l'IUFM ou en écoles dans les circonscriptions.



88,7 % des PES jugent ces sessions regroupées plutôt insuffisantes (45,8 %) voire même tout à fait insuffisantes (32,9 %).

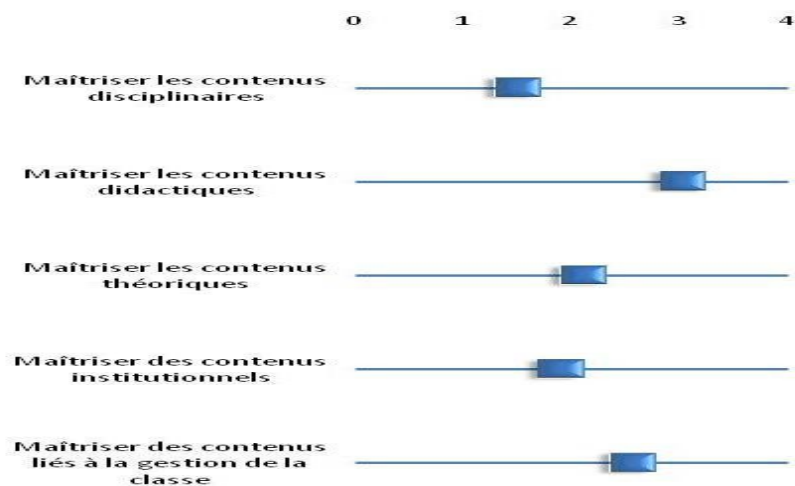
Ces périodes de « formation » vous paraissent-elles :



## Didactique, gestion de classe : des manques essentiels...

Ce sont les éléments liés aux contenus didactiques et ceux liés à la gestion de classe qui manquent le plus aux stagiaires.

Pour enseigner en classe, quels sont les apports professionnels qui vous manquent le plus ?  
(0 : ne manque pas du tout / 4 : manque énormément)

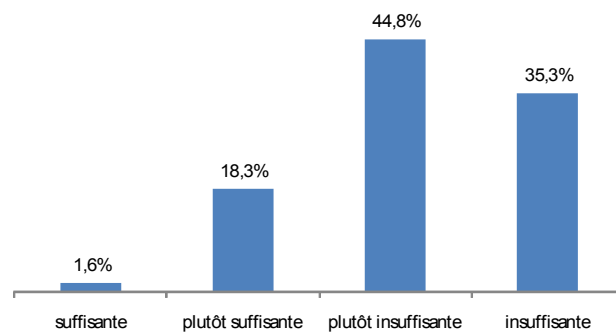




## Une préparation insuffisante à un métier jugé difficile.

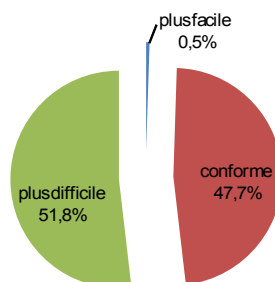
### 8 PES sur 10 jugent leur préparation au métier insuffisante

Jugez-vous aujourd'hui que votre préparation au métier a été :



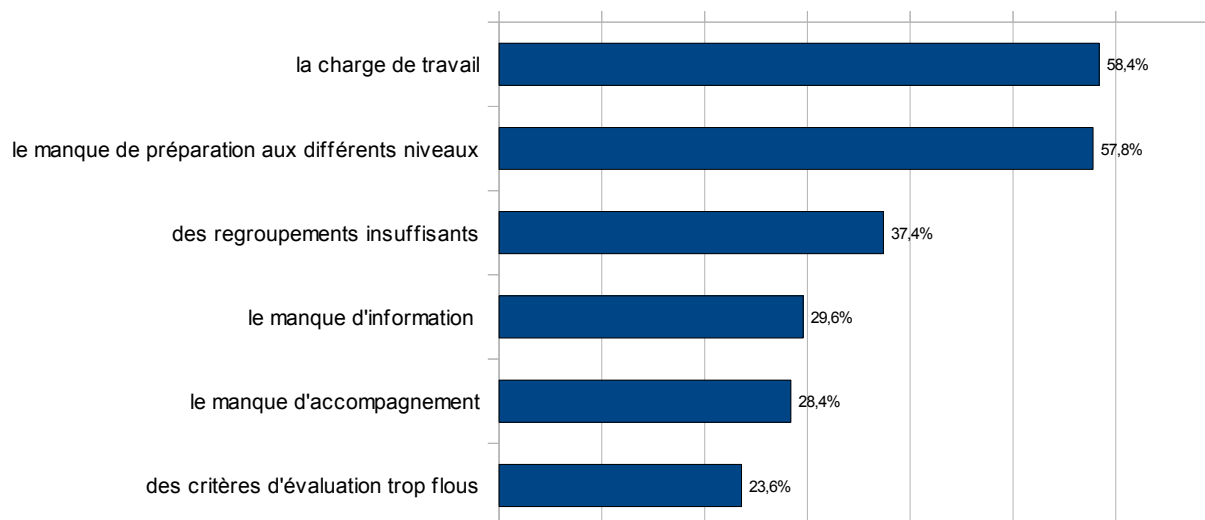
### Plus d'un PES sur deux estime que le métier d'enseignant est plus difficile que la représentation qu'il s'en faisait.

Par rapport à la représentation que vous vous faisiez du métier de professeur des écoles, diriez-vous qu'il est :



**La charge de travail ( 58,4 %), le manque de préparation aux différents niveaux des classes en primaire ( 57,8 %) et des retours en formation insuffisants (37,4 %) sont les trois principales critiques formulées par les PES.**

*Quelles sont les trois principales critiques que vous formuleriez concernant votre formation ?*





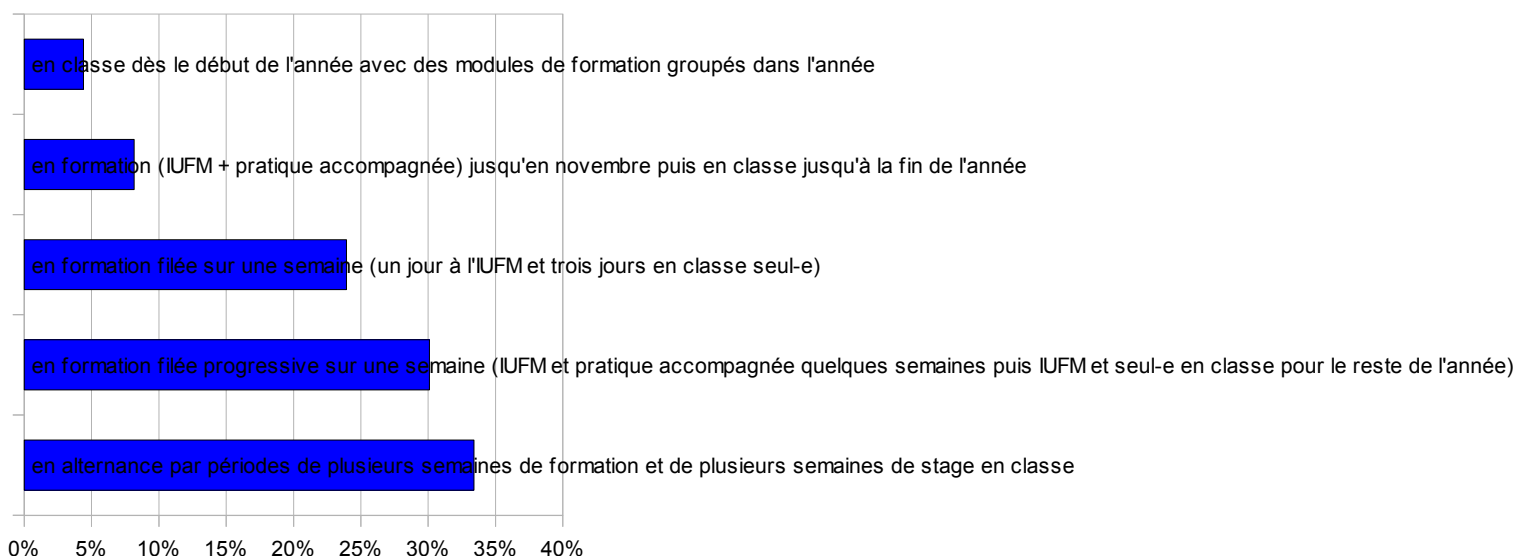
## L'entrée dans le métier à revoir : une réelle alternance progressive plébiscitée

### Les PES plébiscitent les modalités d'entrée dans le métier privilégiant progressivité et alternance.

Seuls moins de 5 % d'entre eux désirent être en responsabilité dès le début de l'année. Très clairement, les PES ne souhaitent donc pas commencer l'année directement avec la charge d'une classe.

88 % des PES déclarent qu'une organisation alliant prise de fonction progressive et alternance serait plus formative. Ils préfèrent être accompagnés par des dispositifs progressifs soit de manière filée sur la semaine avec des jours de classe puis des sessions de formation, soit selon une alternance avec des périodes de plusieurs semaines de classe puis des périodes de plusieurs semaines de formation.

*Quelle est l'organisation qui vous paraît la plus formative ?*



## ANNEXE



Paris, 02 février 2011

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire Général

A

**Monsieur Luc CHATEL**  
Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et  
de la Vie Associative  
110, rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le Président de la République en déclarant le 19 janvier qu'il fallait remettre « sur le chantier les éléments de formation » reconnaît que la réforme mise en oeuvre depuis cette rentrée n'est pas satisfaisante.

Cet aveu ne nous a malheureusement pas surpris, tant nous vous avons alerté des importantes carences de cette formation, mises en lumière par l'enquête réalisée en novembre par le SNUipp auprès de plus de 1000 professeurs des écoles stagiaires. A l'époque, nous vous avons formulé 5 propositions.

Devant un tel constat, le SNUipp, qui demande depuis plusieurs mois l'abandon de cette réforme, tient à réaffirmer son entière disponibilité pour débattre des évolutions nécessaires pour une formation de qualité, et dans ce cadre, formule plusieurs exigences.

D'une part, nous demandons que le contenu des masters dispensés sur tout le territoire bénéficie d'un réel cadrage national intégrant les besoins professionnels du métier de professeur des écoles. Ils doivent articuler les dimensions disciplinaires, pédagogiques et professionnelles (apprentissage de la lecture, du langage, psychologie de l'enfant, gestion de classe, classe multi-niveaux, relation aux familles ...). Les stages doivent être intégrés dans le continuum de formation et non répondre aux besoins de remplacement. Ils doivent être préparés et encadrés par les maîtres formateurs et doivent également proposer une diversité de niveaux de classe et une variété de terrains (rural, éducation prioritaire,...).

D'autre part, l'organisation de l'année de formation professionnelle doit se faire selon une réelle alternance entre formation théorique et stages. Nous demandons que la nouvelle circulaire cadrant l'organisation de l'année de stagiaire, permette, comme celle du 25 février 2010, qu'aucun professeur des écoles stagiaire ne soit nommé dès la rentrée en pleine responsabilité de classe. En effet le temps de stages ( de 0 à 108 heures selon les masters) dont auront bénéficié les futurs lauréats du concours est beaucoup trop court pour appréhender toutes les facettes du métier. Comment envisager alors qu'un stagiaire puisse être nommé dans une classe de cours préparatoire, de maternelle ou de cours moyen alors qu'il n'aura bénéficié d'aucune formation professionnelle dans le domaine et que certains d'entre-eux n'auront même jamais effectué de stage en école dans ces niveaux de classe ?

L'intérêt des élèves, l'organisation de l'école, le respect du métier d'enseignant exigent, Monsieur le Ministre, que ces préoccupations soient entendues.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR

SNUipp-FSU- 128 bd Auguste Blanqui – 75013 Paris. Tél. : 01 44 08 69 30. Fax : 01 44 08 69 40.



**SNUipp-FSU**  
**CONTACT PRESSE : Mathilde RADZION**  
**01 44 08 69 32 / 06 40 14 02 52**  
**[mathilde.radzion@snuipp.fr](mailto:mathilde.radzion@snuipp.fr)**